



*Mise en marché collective du bois de sciage de sapin-épinette*

## Feu vert à la rédaction d'un nouveau projet de modification réglementaire

Sherbrooke, le 13 septembre 2022 – Le conseil d'administration du Syndicat des producteurs forestiers du Sud du Québec (SPFSQ) a convenu à l'unanimité d'amorcer la rédaction d'un nouveau projet de modification réglementaire afin d'instaurer, par l'établissement d'une agence de vente, un système de mise en marché collective pour le bois de sciage de sapin-épinette dans la région. Les délégués élus seront appelés à se prononcer sur ce projet lors d'une Assemblée générale extraordinaire qui devrait avoir lieu en novembre prochain.

Cette décision, communiquée aux propriétaires forestiers il y a quelques jours, fait suite à la [résolution](#) votée à l'unanimité par leurs représentants élus lors de la dernière assemblée générale annuelle du Plan conjoint qui a eu lieu au printemps dernier. Celle-ci mandatait les administrateurs du Syndicat à procéder de la sorte « si ceux-ci le juge[aient] pertinent à la lumière des commentaires recueillis lors de la consultation élargie ». Cette résolution faisait elle-même suite à une première décision rendue par la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec (RMAAQ) à l'automne dernier après une première tentative du Syndicat en lien avec l'instauration de la mise en marché collective pour le bois de sciage.

### **Insatisfaction quant au prix du bois de sciage de sapin-épinette, appui massif à sa mise en marché collective**

Il faut dire que les résultats de la consultation, qui comprenait notamment un sondage représentatif mené auprès des propriétaires forestiers de la région par la firme spécialisée AGÉCO, sont sans ambiguïté. En effet, seuls 28% des propriétaires forestiers se déclarent satisfaits des prix versés par les industriels pour leur matière première. Rappelons qu'au cours des 10 dernières années, ce prix a peu évolué, alors que le prix du bois vendu en quincaillerie a, pour sa part, plus que doublé.

Autre fait saillant de la consultation : un appui fort, presque consensuel, est exprimé par les propriétaires forestiers envers d'éventuels outils de mise en marché collective pour leur bois de sciage de sapin-épinette. 85 % d'entre eux sont effectivement favorables à une négociation collective du prix du bois de sciage de sapin-épinette sous l'égide du Syndicat. De plus, 74 % se disent favorables à une négociation collective du prix du transport du bois de sciage de tous types par le Syndicat. Le sondage révèle également que les propriétaires forestiers ont un attachement très fort au principe d'équité : 83 % d'entre eux croient qu'à qualité égale, tous les propriétaires devraient recevoir un prix égal.

### **Vers une Assemblée générale extraordinaire en novembre prochain**

Comme le veulent les procédures, la nouvelle proposition de modification réglementaire devra être soumise au vote et recevoir l'aval des délégués élus plus tôt cette année par les propriétaires forestiers. Le Syndicat convoquera à cette fin une Assemblée générale extraordinaire, qui devrait avoir lieu en novembre prochain. Plus de détails à cet effet seront communiqués aux propriétaires forestiers sous peu.



## Syndicat des Producteurs forestiers du Sud du Québec

Avant cette assemblée, le Syndicat prévoit, dès que sa rédaction sera terminée, présenter la nouvelle proposition de modification règlementaire aux propriétaires forestiers. Une séance d'informations sera organisée afin de répondre aux questions.

Veillez noter que le rapport de consultation sommaire est disponible sur le site Web du Syndicat, à l'adresse suivante : [https://spbestrie.qc.ca/wp-content/uploads/2022/09/Rapport\\_ConsultationSPFSQ\\_Sommaire\\_220902\\_VF-1.pdf](https://spbestrie.qc.ca/wp-content/uploads/2022/09/Rapport_ConsultationSPFSQ_Sommaire_220902_VF-1.pdf).

- 30 -

### **Informations :**

Francis Bouchard

Téléphone : (438) 921-9337

Courriel : [francis@fbouchard.pro](mailto:francis@fbouchard.pro)